

**CCAS**  
**Conseil d'administration du jeudi 19 février 2015**  
**Compte rendu**

L'an deux mil quinze, le jeudi 19 février à 20h le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier GESLIN.

Date de la convocation : lundi 09 février 2015

Présents : Anne Canaud, Sylvie Sauvignon, Anne Fréhel, Claudette Palluaud, Michèle Gloux, Claude Ferret  
Joseph Merceron, Bernard Brunet, Christian Vignaud, Didier Geslin

Absents représentés : Catherine Fillon par Anne Fréhel - Brigitte Mairon par Anne Canaud

*Absent excusé : Lucien Texier*

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Claudette PALLUAUD

- Compte rendu de la dernière réunion, approuvé par 12
- Projets de délibérations :

**2015 – 01/02 : Secours en argent**

Monsieur le Président informe les membres du CCAS d'une demande de secours en argent, de familles esnandes, compte tenu des difficultés rencontrées

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis	
				101,72 €	
Mme DD	101,72 €	Assistante Sociale	Facture eau	Abstention	
				Contre	
				Pour	12

Le Conseil d'Administration préconise une orientation vers le dispositif d'aide alimentaire.

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis	
				Demande d'informations complémentaires	
Mme A W	350,00 €	Orientation du CCAS de La Rochelle	Carte abonnement de transport	Abstention	
				Contre	
				Pour	12

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, au nombre de 12, fixent leur décision conformément au tableau ci-dessus.

**2014 – 02/02 : Besoins saisonniers ALSH pour l'année 2015**

Vu l'activité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement,

vu les besoins en personnel,

vu l'article 3 de la loi du 25 janvier 1984.

Considérant les besoins et la continuité du service, il y a lieu de recruter des animateurs saisonniers pour la période des vacances scolaires de l'année 2015, rémunérés sur la base d'un indice brut correspondant au poste d'adjoint d'animation.

Abstention	Contre	Pour
		12

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration au nombre de 12, autorisent Monsieur Le Président ou son représentant légal, à signer les contrats correspondants.

– Aide alimentaire : nouvelles demandes

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus – charges / Nbre de personnes au foyer			
				Revenus		Charges	
Mme T M		1		Retraite	791	Loyer	510
				Invalidité	343	assurances	49
						énergies	39
						mutuelles	81
						téléphone	20
				TOTAL	1134	TOTAL	699
Avis du CCAS : Défavorable				Reste à vivre : 435 €			

Le Conseil d'Administration préconise une orientation vers le centre Social intercommunal – Espace Camaïeux – afin de permettre à la personne de rompre son isolement. Monsieur Le Président précise, qu'au regard des problèmes de santé, Madame T. peut également trouver un soutien auprès de la ligue contre le cancer. Monsieur Gloria prendra contact avec le Centre Social et le service des assistantes sociales de l'hôpital.

Madame T, qui doit également procéder au remplacement de son véhicule, sera contactée par le secours catholique, par l'intermédiaire de Madame Pallaud. Une étude sera réalisée afin d'envisager l'octroi d'un crédit.

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus – charges / Nbre de personnes au foyer			
				Revenus		Charges	
Mme TN	1 (15 ans)	1	11386	CAF (AL)	248	Loyer	540
						énergies	50
						Assurances	87
						téléphone	20
				TOTAL	248	TOTAL	697
						Dettes/ découvert banque	1200
Avis du CCAS : Accord pour une période de 3 mois.				Reste à vivre : 149,66 €			

Le Conseil d'Administration est informé de l'attribution par la commission permanente, en date du vendredi 09 janvier 2015, de l'aide alimentaire à Madame KH.

– Propositions budgétaires : budget principal CCAS

Fonctionnement recettes

Article	Libellé	BP 2014	CA 2014	BP 2015
70	Produits des services ventes	630,87	466,00	510,89
7031	Concession et redevances funéraires	500,87	361,00	400,89
7066	Redevance et droits des services à caractère social	130,00	105,00	110,00
74	Dotation et participation	11 880,00	7 040,00	8 094,00
7473	Départements	350,00	360,00	350,00
7474	Commune	11 530,00	6 680,00	7 744,00
	Excédent de fonctionnement reporté	21 905,13	21 905,13	18 612,11
	<b>TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 416,00</b>	<b>29 411,13</b>	<b>27 217,00</b>

Fonctionnement dépenses

Article	Libellé	BP 2014	CA 2014	BP 2015
60618	Autres fournitures	1 000,00		
60623	Alimentation	400,00		100,00
6064	Fournitures administratives	500,00	144,17	100,00
6135	Locations mobilières	500,00	770,12	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00		1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	3 639,00	4 000,00
6288	Autres (adhésion UNCCAS)			110,00

6215	Personnel affecté par collectivités de rattachement	4 850,00		
6451	Cotisation URSSAF	110,00	108,00	110,00
6558	Autres contributions obligatoires (Aide à domicile - AIE)	3 000,00	3 357,04	3 650,00
6561	Secours en argent	15 656,00	150,00	14 847,00
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	2 700,00	2 630,00	2 300,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 416,00</b>	<b>10 799,02</b>	<b>27 217,00</b>

### Investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2014		6 726,56	6 726,56

### – Propositions budgétaires : budget annexe ALSH

#### Fonctionnement recettes

Article	Libellé	BP 2014	CA 2014	BP 2015
70	Produits des services ventes	54 000,17	51 982,29	52 400,78
7066	Redevances et droits des services à caractère social	51 000,17	49 493,79	50 000,78
7088	Autres produits d'activités annexes (recette pause méridienne)	3 000,00	2 488,50	2 400,00
74	Dotation et participation	130 287,00	131 383,05	71 854,00
74711	État (participation sur contrats aidés)	36 800,00	36 583,00	45 000,00
7478	Autres organismes (SIVU/Commune - CAF )			
		SIVU CAF MSA		
		69 110,00 24 377,00	69 110,00 25,608,55 81,50	4 441,00 22 413,00
758	Produits divers (chèque déjeuner)	1 000,00	1 376,00	1 500,00
	Excédent de fonctionnement reporté	19 116,83	19 116,83	13 361,22
	<b>TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>204 404,00</b>	<b>204 098,28</b>	<b>139 116,00</b>

#### Fonctionnement dépenses

Article	Libellé	BP 2014	CA 2014	BP 2015
11	Charges à caractères générales	28 485,00	22 036,11	22 516,00
60611	Eaux	500,00		600,00
60612	Énergie électricité	2 000,00	2 135,18	2 000,00
60618	Autres fournitures	1 000,00		800,00
60622	Carburant	500,00	155,06	201,00
60623	Alimentation	3 500,00	4 647,23	8 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	260,00	13,91	50,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 005,32	1 200,00
60632	Fournitures petit équipement	1 500,00	1 290,47	400,00
60636	Vêtement de travail			200,00
6064	Fournitures administratives	250,00	328,10	150,00
6132	Locations immobilières	1 300,00	1 195,80	1 215,00
61551	Matériel roulant		67,00	150,00
61522	Bâtiments	1 500,00		150,00
6156	Maintenance	1 000,00	531,60	500,00
6184	Versement à des organismes de formation	2 000,00	1 762,38	2 500,00
6225	Indemnités au comptable et régisseur	150,00		300,00
6247	Transport collectif	1 350,00	1 920,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	600	367,92	500,00
627	Services bancaires et assimilés	75,00	0,04	50,00
6288	Autres	10 000,00	6 616,10	1 550,00

12	Charges de personnel et frais assimilés	175 569,00	168 351,00	116 000,00
6215	Personnels affectés par collectivités de rattachement	46 514,00	46 114,77	
6332	Cotisations versées au FNAL	70,00	86,56	100,00
6336	Cotisation au CNFPT	600,00	669,25	700,00
6338	Autres impôts , taxes et versements assimilés sur rémunérations	200,00	259,37	260,00
6411	Personnel titulaire	31 500,00	31 244,93	13 000,00
6413	Personnel non titulaire	7 500,00	6 111,84	6 000,00
64162	Emplois d'avenir	19 000,00	18 243,00	19 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	42 250,00	35 777,83	46 000,00
6451	Cotisations URSSAF	10 000,00	8 852,29	9 000,00
6543	Cotisations caisse de retraite	10 000,00	8 351,16	9 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 500,00	3 828,20	5 000,00
6455	Cotisations assurances personnel	1 500,00	2 894,28	2 590,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	935,00	934,84	950,00
6488	Chèque déjeuner	3 000,00	4 986,79	5 000,00
65	Autres gestions de charges courantes	34,00	33,95	
67	Charges exceptionnelles	316,00	316,00	
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENTS</b>	<b>204 404,00</b>	<b>190 737,06</b>	<b>139 116,00</b>

### Investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2014	1 339,90	17 858,40 (excédent de 2013)	16 518,50

### – Questions diverses

Le Conseil d'administration est informé du départ de Monsieur Roland ETIE, directeur de l'ALSH, qui a fait valoir son droit à une mise en disponibilité pour convenances personnelles. Depuis le lundi 05 janvier, c'est Monsieur Christophe RICHARD, qui occupe le poste de direction.

*M Gloria précise, que faute de temps, il n'est pas en mesure de présenter les propositions visant à modifier le règlement intérieur de l'ALSH. Ces dernières seront faites lors du prochain CA. Pour rappel, ces modifications concernent les éventuelles situations d'exclusions d'enfants.*

*M Gloria rend compte d'un courrier de la Délégation Territoriale daté du 27 janvier 2015. La commune est informée de la non compensation du mi-temps de l'assistante sociale. Les permanences ne seront plus assurées que les deuxième et quatrième jeudis matins. L'astreinte, assumée par l'ensemble des assistantes sociales, sera sollicitée pour gérer les situations en dehors de cette intervention. Cette situation rend plus difficile le suivi des dossiers et fragilise le travail de prévention et d'accompagnement. Le Conseil d'Administration, demande à Monsieur le Président, d'interpeller la Délégation Territoriale sur cette question.*

Repas des aînés : la date du prochain repas est fixée au dimanche 4 octobre 2015

*M Brunet, demande quand sera évoqué la question de l'InterCCAS. Il avait été convenu qu'un prochain CA serait consacré à cette question.*

*Madame Cnaud et Monsieur Gloria, précisent, qu'à ce jour, le CCAS de la commune n'a pas été sollicité par l'interCCAS. Il n'y pas eu de nouvelles rencontres, ni de nouveaux temps de travail.*

Suite à cette demande, le Conseil d'administration s'entend pour constituer un groupe de travail qui mènera des réflexions et fera des propositions sur les thématiques des orientations sociales. Monsieur Gloria fera des propositions de dates pour la première rencontre. Madame Ferret informe sur ses indisponibilités ( le vendredi 06 mars et le 2ème mardi de chaque mois).